

COMMISSION TECHNIQUE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel: 0358430060

Mail: ffrancquembergue@yonne.fff.fr

PV125CT12

Réunion électronique du jeudi 12 janvier 2023

<u>Présents</u>: Messieurs Alexandre GUIDOU, Florian GUILBERT, Anthony OUMEDJKANE, Jérôme POUSSARD, Thomas TALLANDIER.

Début de la réunion : 10h00

La phase Printemps des championnats U13, U15 et U18 a été réalisée en application de l'article 2 – composition des championnats du règlement des <u>championnats jeunes du District de l'Yonne</u>, sous réserve des procédures disciplinaires en cours.

1. Rappel : Championnats Départementaux 1 - Phase Automne

<u>Championnat U18 DÉPARTEMENTAL 1</u>:

Suite au championnat U18 Départemental 1 – phase Automne, les 2 premières équipes du classement sont qualifiées pour la phase inter-secteur U18.

Les équipes qualifiées sont :

- APPOIGNY 1
- AUXERRE SC 1

Championnat U15 DÉPARTEMENTAL 1:

Suite au championnat U15 Départemental 1 – phase Automne, les 2 premières équipes du classement sont qualifiées pour la phase inter-secteur U15.

Les équipes qualifiées sont :

- STADE AUXERROIS 1
- SENS FC 1

Championnat U13 DÉPARTEMENTAL 1:

Suite au championnat U13 Départemental 1 - phase Automne et au plateau qualificatif aux inter-secteurs, voici les 4 équipes qualifiées pour la phase inter-secteur U13.

Les équipes qualifiées sont :

- PARON FC 1
- AVALLON FCO 1
- AJ AUXERRE 1
- SENS JEUNESSE 1

2. Engagements phase Printemps

Engagement U18:

- Retrait de l'équipe 2 du FC CHAMPS



Engagement U15:

- Demande du club d'AVALLON FCO d'engager son équipe en D2 pour la deuxième phase (en D1 lors de la première phase)

Engagements U13 D3:

- ENTENTE FLORENTINOISE 3
- AVALLON U15F
- TOUCY F

3. U18 Départemental phase Printemps

<u>Championnat U18 DÉPARTEMENTAL 1</u>:

À l'issue de la phase Automne U18, les 10 équipes ci-dessous constituent le groupe U18D1 de la phase Printemps (6 équipes maintenues + 4 équipes promues):

	POULE U18 D1
1	JOIGNY
2	SENS FC
3	PARON FC
4	GRON VERON / SENS JEUNESSE
5	STADE AUXERROIS
6	CHAMPS/YONNE
7	CHEVANNES/CHARBUY
8	NEUVY / ENT EFFC
9	MAGNY/QUARRE ST GERMAIN
10	AVALLON

Format: Poule de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Dates: 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 29/04 - 06/05 - 13/05 - 10/06

<u>Championnat U18 DÉPARTEMENTAL 2</u>:

	POULE A U18 D2
1	SENS FP / FONTAINE GAILLARDE
2	VINNEUF / CHAMPIGNY
3	CERISIERS
4	JOIGNY 2
5	ST GEORGES / TOUCY
6	MONT ST SULPICE / BRIENON
7	CHARNY
8	SEREIN AS 2 / VARENNES 2

	POULE B U18 D2
1	AILLANT
2	AUXERRE SPORTS CITOYEN 2
3	ST GEORGES / TOUCY 2
4	APPOIGNY 2
5	HERY
6	CHEVANNES 2 / CHARBUY 2
7	VARENNES / SEREIN AS
8	TONNERRE

Format: 2 poules de 8 équipes, 7 journées, match aller uniquement Dates: 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 29/04 - 13/05 - 10/06



3. U15 Départemental phase Printemps

<u>Championnat U15 DÉPARTEMENTAL 1</u>:

À l'issue de la phase Automne U15, les 10 équipes ci-dessous constituent le groupe U15 Départemental 1 de la phase Printemps (6 équipes maintenues + 4 équipes promues):

	POULE U15 D1
1	AJ AUXERRE 3
2	ST CLEMENT
3	SENS JEUNESSE / GRON VERON
4	PARON 2
5	JOIGNY
6	HERY
7	SENS FC 2
8	ENT EFFC / FC FLORENTINOIS
9	TOUCY / DIGES POURRAIN
10	STADE AUXERROIS 2

Format: Poule de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Dates: 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 29/04 - 06/05 - 13/05 - 10/06

<u>Championnat U15 DÉPARTEMENTAL 2</u>:

	POULE A U15 D2
1	CHAMPIGNY / ST SEROTIN
2	F. C. GATINAIS
3	FONTAINE GAILLARDE / SENS FP
4	ST CLEMENT 2 / PONT 1
5	PARON 3 / ST DENIS 1
6	PONT 2 / ST CLEMENT 3
7	CERISIERS
8	VILLENEUVE/YONNE

Format de la poule : 8 équipes, 7 journées, match aller uniquement Dates : 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 29/04 - 13/05 - 10/06

	POULE B U15 D2
1	CHARNY
2	GJ DE L'ARMANCON
3	APPOIGNY
4	AILLANT
5	MONT ST SULPICE / BRIENON
6	FLEURY / ST GEORGES

	POULE C U15 D2
1	CHABLIS
2	MAGNY / QUARRE ST GERMAIN
3	AVALLON
4	AVALLON 2 / ECN 1
5	AUXERRE SPORTS CITOYEN
6	CHAMPS / ST BRIS



7	SEREIN AS / VARENNES
8	MONETEAU / GURGY
9	JOIGNY 2
10	EXEMPT

7	ANDRYES / COURSON
8	STADE AUXERROIS 3 / AUXERRE
	ROSOIRS
9	CHAMPS 2 / CHEVANNES 1
10	EXEMPT

Format des 2 poules : 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Dates: 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 29/04 - 06/05 - 13/05 - 10/06

4. U13 Départemental phase Printemps

Championnat U13 DÉPARTEMENTAL 1:

À l'issue de la phase Automne U13, les 10 équipes ci-dessous constituent le groupe U13 Départemental 1 de la phase Printemps (2 équipes maintenues + 8 équipes promues):

	POULE U13 D1
1	JOIGNY
2	HERY
3	PARON FC 2
4	FC SENS 1
5	ST GEORGES
6	AJ AUXERRE 2
7	TONNERRE
8	GATINAIS
9	MONT ST SULPICE /BRIENON
10	STADE AUXERROIS

Format: Poule de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Horaire: Début des rencontres à 10H00

Date: 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 06/05 - 13/05 - 03/06 - 10/06

- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)
 - Les 8 meilleurs performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :

1,5 points : Entre 1000 et 1200 contacts / équipe 1 point : Entre 800 et 999 contacts / équipe 0,5 point : Entre 600 et 799 contacts / équipe 0 point : Inférieur à 600 contacts / équipe

- 1 point pour chaque équipe : feuille de défi non transmises dans les 48H suivant la rencontre.

RAPPEL: La mise en place du défi jonglage est OBLIGATOIRE avant chaque rencontre. La feuille de défi doit être transmise IMPÉRATIVEMENT par mail au secrétariat du district dans les 48H suivant la rencontre (amende 5.25).



<u>Championnat U13 DÉPARTEMENTAL 2</u>:

À l'issue de la phase Automne U13, les premiers de chaque groupe et les 2 meilleurs deuxièmes accèdent en U13 DEPARTEMENTAL 2 de la phase Printemps*.

	POULE A U13 D2
1	ST CLEMENT
2	FC SENS 2
3	PONT/YONNE
4	CHAMPIGNY
5	SENS JEUNESSE 2
6	CERISIERS
7	ST DENIS *
8	PARON 3 *
9	JOIGNY 2
10	FONTAINE / MALAY *

	POULE B U13 D2
1	ENT EFFC / NEUVY 1
2	AILLANT
3	CHARNY
4	HERY 2 *
5	ST FARGEAU *
6	APPOIGNY
7	STADE AUXERROIS 2
8	TOUCY / DIGES POURRAIN
9	AUXERRE SPORTS CITOYEN
10	CHARBUY 1

	POULE C U13 D2
1	CHARBUY 2
2	AVALLON FCO 2
3	CHABLIS
4	ECN / AVALLON *
5	CHEVANNES *
6	AJ AUXERRE 3
7	STADE AUXERROIS F
8	MAGNY / QUARRE ST GERMAIN
9	STADE AUXERROIS 3
10	AUXERRE SPORTS CITOYEN 2

Format: 3 poules de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Horaire : Début des rencontres à 10H00

Dates: 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 06/05 - 13/05 - 03/06 - 10/06

- Défi jonglage: L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces: pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)
- Les 8 meilleurs performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :

1,5 points : Entre 800 et 1200 contacts / équipe 1 point : Entre 600 et 799 contacts / équipe 0,5 point : Entre 400 et 599 contacts / équipe 0 point : Inférieur à 400 contacts / équipe

- 1 point pour chaque équipe : feuille de défi non transmises dans les 48H suivant la rencontre.



RAPPEL: La mise en place du défi jonglage est OBLIGATOIRE avant chaque rencontre. La feuille de défi doit être transmise IMPÉRATIVEMENT par mail au secrétariat du district dans les 48H suivant la rencontre (amende 5.25).

Championnat U13 DÉPARTEMENTAL 3:

	POULE A U13 D3
1	SENS JEUNESSE 3
2	PONT/YONNE 2
3	SENS FC F
4	SENS FP
5	ST SEROTIN / VINNEUF
6	GJ DE L'ARMANCON
7	EFF/NEUVY 2
8	EFF/NEUVY 3

	POULE B U13 D3
1	VARENNES / FLOGNY
2	GURGY
3	AILLANT 2
4	CHARMOY
5	TOUCY F
6	MONETEAU / VENOY
7	ST GEORGES 2
8	APPOIGNY 2

	POULE C U13 D3
1	AVALLON U15 F
2	QUARRE ST GERMAIN 2 /
	MAGNY 2
3	ARCY / COURSON
4	COULANGES / ST BRIS
5	RAVIERES / TANLAY
6	CHAMPS 2
7	CHABLIS 2
8	AUXERRE SPORTS CITOYEN 3
9	AUXERRE ROSOIRS
10	EXEMPT

Format: 2 poules de 8 équipes, 7 journées, match aller uniquement

1 poule de 10 équipes, 9 journées, match aller uniquement

Horaire: Début des rencontres à 10H00

Dates: Poules de 8: 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 29/04 - 13/05 - 10/06

Poules de 10: 28/01 - 25/02 - 04/03 - 18/03 - 25/03 - 06/05 - 13/05 - 03/06 - 10/06

- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)

- Les 8 meilleurs performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :

> 1,5 points : Entre 600 et 1200 contacts / équipe 1 point : Entre 400 et 599 contacts / équipe 0,5 point : Entre 300 et 399 contacts / équipe 0 point : Inférieur à 300 contacts / équipe



RAPPEL: La mise en place du défi jonglage est OBLIGATOIRE avant chaque rencontre. La feuille de défi doit être transmise IMPÉRATIVEMENT par mail au secrétariat du district dans les 48H suivant la rencontre (amende 5.25).

Fin de la réunion : 12H00

Le Département Technique.

«Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »